

Loverval, le 28 novembre 2012.

Monsieur Le Ministre Ph. Henry,

Le Comité de Quartier Tryd'Haies-Chéniat-Ferrée, a pris connaissance, début novembre d'une série d'arrêtés concernant les nouvelles conditions d'exploitation au Centre Social de Délassement de Marcinelle.

Nous sommes heureux de constater que celles-ci répondent aux préoccupations des personnes qui représentent les différents quartiers riverains et voisins du CSDM. Pour information sachez que l'assemblée de Quartier Try d' Haies-Chéniat-Ferrée représente à elle seule 660 habitations. Il faut y ajouter les quartiers de Couillet Amérique et Marcinelle Hublinbu concernés en première ligne par les nuisances nocturnes des soirées organisées dans le bâtiment principal du CSDM par les organisateurs du Bar Rond, Aperosa , avec une musique amplifiée électroniquement. Il ne faut pas oublier les défilés de voitures de 22h à 6h du matin, des coups de klaxons, des hurlements des gens en pleine nuit, du volume élevé de la stéréo dans les voitures, des devantures saccagées, méfaits, crasses diverses... laissés par les « clubbeurs », pollueurs de ces soirées.

Pour la première fois nous avons tous la satisfaction d'avoir été entendus et compris, C'est pour cette raison que nous vous remercions vivement pour les arrêtés que vous avez pris le 05/11/2012, au sujet du CSD à Marcinelle ; spécialement pour les conditions complémentaires relatives à l'horaire et la fréquence d'activités nécessitant de la musique électroniquement amplifiée.

Toute fois, nous espérons que le recours introduit par la Régie Communale Autonome de Charleroi, à notre grande incompréhension, n'influencera pas votre bonne décision.

Sachez, Monsieur le Ministre, que nous sommes d'accord pour des activités comme : du théâtre, un restaurant, des journées pédagogiques, fancy-fair, stages, plaines de

jeux, fêtes familiales qui se terminent à des heures raisonnables. Mais nous ne voulons pas que Le Centre Social de Délassément se transforme en une discothèque permanente.

Comme son appellation l'indique cet endroit doit rester un lieu de délassément pour tous les gens qui y habitent et pour les personnes qui viennent avec un grand plaisir s'y promener en famille pour y découvrir la nature, faire du sport, et même s'y ressourcer.

Persuadés que vous maintiendrez et appuierez de tout votre pouvoir cette décision citoyenne, le Comité de Quartier Try d'Haies-Chénial-Ferrée vous remercie, au nom de tous ses habitants, de l'intérêt que vous leur avez témoigné dans ce difficile dossier. Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre sincère collaboration et nos Salutations distinguées.

Michel Hellas Président

Letizia Piret-Corona.